

EPIGRAPHICA

PERIODICO INTERNAZIONALE
DI EPIGRAFIA

LXXXV, 1-2
2023



Carocci  editore

EPIGRAPHICA

PERIODICO INTERNAZIONALE DI EPIGRAFIA

Fondato nel 1939, diretto da Aristide CALDERINI,
Giancarlo SUSINI, Angela DONATI

Direttore: Attilio MASTINO (Sassari) <mastino@uniss.it>
Condirettore: Maria BOLLINI (Bologna) <maria.bollini@unife.it>
Vice direttori: Antonio M. CORDA (Cagliari) <mcorda@unica.it>
e Paola RUGGERI (Sassari) <ruggeri@uniss.it>

Comitato Scientifico:

Giulia BARATTA (Macerata) <giubaratta@yahoo.de>
Alain BRESSON (Bordeaux) <abresson@uchicago.edu>
Francesca CENERINI (Bologna) <francesca.cenerini@unibo.it>
Paola DONATI (Bologna) <paola.donati@unibo.it>
Piergiorgio FLORIS (Cagliari) <pgfloris@unica.it>
Antonio IBBA (Sassari) <ibbanto@uniss.it>
Giovanni MARGINESU (Sassari) <gmarginesu@uniss.it>
Marc MAYER (Barcelona) <mayerolive@yahoo.es>
Stephen MITCHELL (Exeter) <mitchank@gmail.com>
Antonio SARTORI (Milano) <antonio.sartori@fastwebnet.it>
Daniela RIGATO <daniela.rigato@unibo.it>
Manfred SCHMIDT (Berlin) <mgs@custos-corporis.com>
Christian WITSCHHELL (Heidelberg) <christian.witschel@zaw.uni-heidelberg.de>
Raimondo ZUCCA (Sassari) <momoz1967@gmail.com>

Comitato di redazione:

Tiziana CARBONI <carboni.tiziana@tiscali.it>, Valeria CICALA <valeria.cicala@regione.emilia-romagna.it>, Maria Bastiana COCCO <mbcocco@uniss.it>, Federico FRASSON <federico.frasson@gmail.com>, Alberto Gavini <gavini@uniss.it>.

La Direzione si vale inoltre di un ampio Comitato internazionale di lettura al quale sottopone, a seconda delle specifiche competenze e in forma anonima, gli articoli pervenuti con la procedura del «doppio cieco».

Patrocinio: Association Internationale d'Épigraphie Grecque et Latine (A.I.E.G.L.).

Gli estratti vengono inviati agli Autori in formato PDF per uso strettamente personale. Titolare del copyright è l'Editore; non è consentito – salvo specifica autorizzazione scritta – inserire i testi in data base ad accesso libero, per un periodo di 18 mesi a partire dalla data di edizione.

www.epigraphica.it

© 2023

ISSN 0013-9572 – ISBN-978-88-2901-941-0

Stampato nel mese di ottobre 2023
dalla Litografia Varo (Pisa)

YANN LE BOHEC*

UN PEINTRE CHEZ LES ÉDUENS A BOURBON-LANCY (*ILGL*, 2, *IAed*, 505)

■ *Abstract*

An inscription, mentioning a *pictor*, has been found in Bourbon-Lancy formerly *Aquae Bormonis*, in the territory of the *Aedui*. Some subjects have been studied here. It is well known that curative waters had been found in this little agglomeration, in an establishment called *thermae*. The inscription was engraved during the first part of the IInd Century. It mentioned the *dii Manes* of the dead. There was also a social aspect: painters belonged to the upper part of the middle class; they were in the same time artists and artisans.

Keywords: artisan, artist, deads (cult of the -), painter, religion.

Une inscription trouvée à Bourbon-Lancy au XIX^e siècle a été commentée à une date récente, de manière brève et avec quelques remarques qui appellent des commentaires¹. Comme, en outre, elle présente un grand intérêt, il nous a paru opportun de rouvrir le dossier.

Bourbon-Lancy est une ville de Saône-et-Loire, située près de la rive droite de la Loire, à environ 45/50 kilomètres à l'ouest-sud-ouest d'Autun. La première partie de son nom moderne est tirée de son appellation antique, *Aquae Bormonis*: *Bormo* -> Bourbon. En effet, là se trouvait une source chaude curative que le dieu *Bormo* (ou *Borvo*) avait donnée aux humains.

Des constructions diverses, mal connues, s'étaient établies autour de ce lieu de soins et elles formèrent ce que les modernes appellent – à raison d'ailleurs – une «agglomération secondaire»². Cette expression veut dire qu'elle remplissait une ou plusieurs fonctions et, au moins dans ce cas, dans les domaines religieux et médical, sans avoir d'institutions autonomes. Certes, les habitants pouvaient s'entendre pour des af-

* Université Paris-Sorbonne (Paris IV); yann.le_bohec@icloud.com.

¹ N. DELFERRIÈRE, A.-L. EDME, L'épithaphe du *pictor* de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire): une inscription gallo-romaine méconnue, *Peintures et stucs d'époque romaine. Études toichographologiques*, J. Boilève, A. Dardenay et F. Monier édit., Bordeaux 2018, pp. 317-324. Les abréviations des titres de revues ont été empruntées à *L'Année philologique*.

² A. REBOURG, BOURBON-LANCY, *CAG*, 71/3, Paris 1993, pp. 78-88.

fares mineures d'intérêt strictement local. Mais, pour le niveau supérieur, notamment pour la justice, ils devaient s'adresser aux autorités siégeant à Autun, alors appelée *Augustodunum*, où les duumvirs «disaient le droit». La *lex Irnitana*³, qui organise les institutions d'un municipes latin de notre Espagne, et qui permet de compléter les lois plus anciennement connues de *Malaca* et de *Salpensa*, montre que ces magistrats n'exerçaient en réalité qu'une juridiction limitée. Pour les affaires graves, crimes notamment, les plaignants devaient s'adresser au gouverneur de la province de Gaule Lyonnaise, le légat impérial propréteur, qui résidait précisément à Lyon.

L'agglomération des *Aquae Bormonis* était donc réputée pour ses thermes curatifs dès l'Antiquité. Leurs eaux chlorurées sodiques apaisent les douleurs articulaires, ce qui était sans doute connu de manière empirique dès cette époque. Leur efficacité s'étend au cœur et aux artères d'après les médecins modernes, mais il n'est sûr que les Gallo-Romains aient eu conscience de ces bienfaits supplémentaires. Elle a livré neuf inscriptions, qui sont réparties entre cinq dédicaces à *Bormo*, parfois orthographié *Borvo*⁴, et à sa parèdre *Damona*, plus une autre à Apollon⁵ et encore une à une abstraction divinisée (ce qui est très romain), la déesse *Securitas*⁶. Un dernier texte religieux, fragmentaire, mentionne une divinité anonyme, mais néanmoins auguste, donc plus ou moins apparentée au culte impérial⁷. La sépulture du peintre de Bourbon-Lancy fait figure d'exception dans ce lot, car elle ne se réfère pas explicitement à une grande divinité⁸. Pour le reste, il convient de rappeler qu'Apollon est le père d'Esculape, lui-même dieu et héros de la médecine⁹; il est tentant de prêter une fonction curative à sa variante des *Aquae Borminis*. En revanche, *Securitas* semble liée exclusivement à l'ordre public et à la personne du prince¹⁰. Peut-être y a-t-il eu dans cette région un épisode de brigandage qui a justifié cette dédicace.

L'inscription qui intéresse notre propos, une épitaphe, se place dans ce contexte.

D · M
DIOGE
NI · ALBI
4. PICTOR

*D(iis) M(anibus) | Diogelni, Alb(i) filii), | pictor(is)*¹¹, «Aux dieux Mânes de Diogène, fils d'Albus, peintre».

La ponctuation, au milieu des lignes 1 et 3, a la forme de triangles. Le graveur a fait une ligature de B et I à la l. 3.

³ *AEp* 1986, 333, avec traduction en français.

⁴ *ILGL*, 2, *IAed*, 498-502.

⁵ *ILGL*, 2, *IAed*, 497.

⁶ *ILGL*, 2, *IAed*, 504.

⁷ *ILGL*, 2, *IAed.*, 503.

⁸ *ILGL*, 2, *IAed*, 505.

⁹ Banal: P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, 14^e édit., Paris 1999, pp. 41 et 53-54. C.

¹⁰ RICCI, *Security in Roman Times. Rome, Italy and the Emperors*, Abingdon-New York 2018, pp. XIV-300 (propos limité à Rome et à l'Italie, il est vrai).

¹¹ Diogeni est un génitif; voir plus loin.



Dans le passé, ce texte a été victime de plusieurs mauvaises lectures: DIOCENI et DRAGENI aux ll. 2-3, ALPI à la l. 3 et PIGTOR à la l. 4 (cette dernière erreur est due à la forme baroque du C). Les lettres sont belles et grandes, hautes de 8,5 cm à la l. 1, et de 9,2 cm aux ll. 2-4¹².

La stèle a été trouvée dans l'église Saint-Nazaire, aujourd'hui Musée municipal. À l'origine, elle servait de marche derrière l'autel et, depuis 1855, elle est scellée dans le mur nord¹³. Elle présente la forme d'un rectangle à sommet arrondi; elle est haute de 97 cm, large de 38 cm et épaisse d'un peu plus de 2,5 cm. Elle a été gravée dans

¹² Dimensions approximatives dans DELFERRIÈRE, EDME, L'épithaphe du *pictor* cit., p. 317.

¹³ *CIL*, XIII, 2810. M. BOIROT, *Guide historique de Bourbon-Lancy*, s.l. ni d., réimpr. Paris 2009, p. 14; J. CHEVRIER, *RA*, 1846, p. 583 (voir p. 512); A.-E. MONNIER, *Annuaire historique et statistique du département de la Saône-et-Loire*, Mâcon 1862, p. 72; A. MELIN, *BCTH* 1892, pp. 254-255, n. 3; P. COMPIN, *Inscriptions de Bourbon-Lancy*, Paris 1913, p. 16; A. PERRAULT-DABOT, *Église Saint-Nazaire à Bourbon-Lancy*, Paris 1905, pp. 28-29; *CAG*, 71/3, 1993, p. 85. Sur son destin: N. DELFERRIÈRE, A.-L. EDME, Deux stèles funéraires gallo-romaines liées aux *pictores* en remploi à Sens (Yonne) et Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), *La sculpture et ses emplois*, V. Gaggadis-Robin et N. de Larquier édit., *Ausonius, L'atelier du sculpteur*, I, Bordeaux 2019, p. 153-163.

un marbre coloré qui provient de Gilly-sur-Loire d'après tous les érudits locaux qui en ont parlé. Très récemment, N. Delferrière et A.-L. Edme ont proposé une autre origine pour cette pierre: «Des indications orales d'A. Blanc et de V. Brunet-Gaston confirment qu'il ne s'agit pas d'un marbre de Gilly-sur-Loire, mais il reste cependant non identifié»¹⁴. Comme nous ne savons pas qui sont A. Blanc et V. Brunet-Gaston, ni à quel titre ils interviennent dans le débat (géologues, simples curieux, ou autre), il paraît plus prudent de ne pas risquer un engagement sur ce point. En conséquence, il apparaît que le marbre provient de Gilly-sur-Loire d'après des érudits locaux et qu'il est d'une origine inconnue d'après A. Blanc et de V. Brunet-Gaston, cités par N. Delferrière et A.-L. Edme.

La datation paraît difficile en l'absence de mention explicite. Toutefois, les méthodes des épigraphistes permettent au moins une approximation. Certes, il n'est d'épigraphie que locale, comme aimait à le répéter H.-G. Pflaum. Toutefois, en général, la mention des dieux Mânes sous sa forme abrégée, D M, renvoie au II^e siècle ou au début du III^e. L'absence de mention de la *memoria* (le tombeau) permet de raccourcir l'étendue chronologique: la gravure daterait donc plutôt de la première moitié du II^e siècle¹⁵.

Cette mention des dieux Mânes, qui n'est pas sans intérêt, appartient à une religion funéraire souvent négligée. Il est vrai que son omniprésence a poussé les épigraphistes à la passer sous silence. Pourtant, un ouvrage récent vient de la remettre en honneur¹⁶.

Les anciens croyaient en la vie éternelle, en une forme de survie de l'âme, en une immortalité dans le tombeau¹⁷. Le défunt, déifié et transformé en un des dieux Mânes, gardait une certaine puissance et il rejoignait ses ancêtres; le mot était utilisé par antiphrase pour désigner les défunts de la famille, car il signifiait en vieux latin «les Bienveillants»; or ils ne l'étaient pas toujours et ils pouvaient devenir redoutables s'ils n'étaient pas honorés conformément à la tradition. Cette transformation paisible concernait non seulement les grands, mais aussi les petits, les humbles, et même les femmes et les pauvres, catégories sociales souvent méprisées dans l'Antiquité.

Les morts pouvaient intervenir dans le monde des vivants de plusieurs manières. Dans un autre livre récent, J.E. Lendon les a appelés «les fantômes», et, pour lui, les âmes des ancêtres assistaient le guerrier dans ses épreuves¹⁸. Et ils exigeaient des honneurs et des rites. Comme tous les Gallo-Romains n'étaient pas incinérants, contrairement à ce que l'on a écrit pendant longtemps, il fallait que les cendres ou le corps reposassent sous un monument funéraire, qui pouvait être une stèle, un autel ou une cupule (on donnait ce nom à une demi-colonne couchée sur la tranche). Les

¹⁴ DELFERRIÈRE, EDME cit., p. 317, n. 1.

¹⁵ En dernier lieu: Y. BURNAND, La datation des épitaphes romaines de Lyon, *Les inscriptions latines de Gaule Lyonnaise*, Lyon-Paris 1992, pp. 21-26, avec bibliographie antérieure.

¹⁶ C.W. KING, *The ancient Roman Afterlife. «Di Manes», belief, and the cult of the dead*, University of Texas 2020, p. 304.

¹⁷ H. LAVAGNE, Le tombeau mémoire du mort, *La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain*, F. Hinard édit., Caen 1987, pp. 159-165.

¹⁸ J.E. LENDON, *Soldats et fantômes*, trad. fr., Paris 2009, p. 489.

défunts demandaient aussi des actes très concrets, comme des banquets funéraires; ils recevaient du lait, du vin, du miel et des fleurs, et ils étaient honorés par deux fêtes, les *rosalia* et les *parentalia*.

De plus, cette référence aux dieux Mânes implique des réalités souvent oubliées.

D'abord, elle prouve l'attachement de la famille du défunt à la romanité. Elle n'aurait surpris aucun habitant de Rome, ni de l'Italie, et elle s'était répandue aussi bien en Afrique qu'en Gaule ou dans la péninsule Ibérique. Des centaines de milliers d'épitaphes, à travers tout le monde méditerranéen et au-delà, portent la mention de ces âmes.

Ensuite, elle constituait une protection du tombeau contre un usurpateur, qui aurait voulu y installer ses propres morts ou vendre le sol entourant le tombeau. En effet, ce terrain était la propriété du mort et il était de ce fait inaliénable. Y porter atteinte provoquerait sa colère et une réaction terrible: ce serait un sacrilège. De plus, c'eût été un délit et les magistrats locaux pouvaient punir d'une amende le coupable¹⁹. Le fameux *Testament du Lingon*, qui en fait n'était pas un testament mais un codicille, fixait même explicitement la sanction à cent mille sesterces, soit vingt-cinq mille deniers, des pièces de bon argent qui devraient être versés au trésor de la cité des Lingons en cas de délit²⁰; des inscriptions mentionnent des sanctions de 50.000 et 350.000 sesterces²¹. Dans d'autres cas, les sommes pouvaient être versés à des organismes religieux ou civils très divers.

L'inscription de Bourbon-Lancy, quelque concise qu'elle soit, n'en apporte pas moins des informations intéressantes, et d'abord elle nomme deux personnages, Diogenes et Albus.

Diogenes, soit Diogène, est évidemment un nom grec, Διογένης²². Il vient d'un adjectif, διογενής, qui signifie «né de Zeus», ou «divin», Zeus étant analogue à Taranis pour les Gaulois et à Jupiter pour les Romains.

Un premier problème tient au cas utilisé lors de la gravure: génitif ou datif? Normalement, les noms grecs de cette déclinaison ont un génitif en *-ις* et un datif en *-ει*. Le datif en *-ι* est exclu (A. Billault). Et, par ailleurs, pour les transcriptions latines des mots grecs, des exemples proposent un génitif en *-i* (M. Ducos). Aussi, après D M, nous proposons maintenant plutôt un génitif, sans avoir de certitude absolue²³.

Ce personnage a donc été pour ses parents un enfant divin, à moins que le nom de Diogène ne lui ait été donné par la suite, ce qui peut très bien être le cas s'il était un esclave.

Il est possible que le prescripteur du nom ait voulu choisir un personnage célèbre qui, en quelque sorte, aurait patronné son fils (ou son esclave). Dans ce cas, il faut

¹⁹ Y. LE BOHEC, dans *Le Testament du Lingon*, Lyon 1991, p. 50; F. DE VISSCHER, *Le droit des tombeaux romains*, Milan 1963, p. 339; J.M.C. TOYNBEE, *Death and Burial in the Roman World*, Londres-Ithaca 1971, p. 336; J.-J. HATT, *La tombe gallo-romaine*, 2^e édit., Paris 1986, pp. XI-419; *La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain*, F. Hinard édit., Caen 1987, p. 376; *La mort au quotidien dans le monde romain*, F. Hinard édit., Paris 1995, p. 260; KING, *The ancient Roman Afterlife* cit., *passim*.

²⁰ *ILing*, Appendice 5, II, 6.

²¹ *ILS*, 8209 (Ostie) et 8232 (Rome).

²² H. SOLIN, *Die griechischen Personennamen in Rom. Ein Namenbuch*, Berlin-New York 1982, pp. 236-240 (formes en *-nis* et *-nes*).

²³ Merci à Michèle Ducos et à Alain Billault pour leurs informations et suggestions très prudentes.

éliminer une hypothèse qui a été envisagée, un peintre appelé Diogène et qui a vécu à la cour du roi de Macédoine Démétrius, un grand souverain (337/336-286) qui avait été surnommé le Preneur de villes, le Poliorcète. Mais cet artiste «ne peut être nommé qu'en passant»²⁴.

Si ce nom a été souvent porté, il l'a été surtout par deux grands personnages liés à la philosophie. Diogène le Cynique, fondateur et éponyme de son école, est célèbre pour avoir vécu dans un tonneau (une amphore?) et pour avoir adressé une demande, sans la moindre formule de politesse, à Alexandre le Grand qui lui faisait de l'ombre: «Ôte-toi de mon soleil». L'autre Diogène important était appelé Diogène Laërce. Il a beaucoup écrit sur la philosophie, sans pour autant avoir été lui-même un philosophe. Poète, il a voulu présenter en termes choisis les différentes écoles qui l'avaient intéressé.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse que le donateur du nom ait seulement voulu marquer le caractère divin de l'enfant n'est pas à négliger, non plus. Et qu'il ait fait le choix d'un nom grec n'est pas sans intérêt non plus. Nous avons déjà fait remarquer que les Éduens avaient créé très tôt une sorte d'université à Autun, où ils avaient accordé une grande place à l'hellénisme, ce qui se voit notamment au choix des noms donnés aux enfants par les habitants de cette région²⁵. L'hellénisation constituait un autre aspect de la romanisation.

Il reste un point à aborder. Jusqu'à présent, nous avons balancé pour Diogène entre le statut de fils ou d'esclave d'Albus. En fait, trois possibilités peuvent être envisagées pour combler le silence de la pierre: il était *Albi filius*, *seruus* ou *libertus*.

Le statut d'affranchi est possible: Albus était pérégrin, comme le montre l'absence de gentilice, et son affranchi reprenait son statut. Il n'est pas possible d'éliminer ce cas.

Le rang d'esclave n'est pas non plus à écarter. Diogène portait un nom grec, et il est bien connu que les esclaves recevaient souvent des anthroponymes tirés de cette langue. De plus, il était un artisan: les peintres, même quand ils produisaient des œuvres d'art, étaient considérés comme des artisans et la condition servile était répandue dans ce milieu. Toutefois, la mention des Mânes, âmes de ancêtres, poserait problème dans ce cas, les esclaves n'ayant pas d'ancêtres.

La filiation a peut-être, toutefois, plus de chances d'être la bonne restitution dans l'inscription. Albus a payé une stèle en marbre et il l'a faite graver. Il fallait qu'il ait au moins beaucoup d'affection pour le défunt.

Quant au nom latin Albus, il était extrêmement banal; c'est un *cognomen*²⁶. Il est attesté chez les Éduens par trois fois²⁷. Il signifie «Blanc» et ce personnage était donc, en quelque sorte, un Monsieur Blanc ou Leblanc. Ce *cognomen* a été porté à

²⁴ Pline, *HN*, XXXV, 40, 21.

²⁵ Y. LE BOHEC, Noms grecs chez les Lingons et les Éduens, *L'hellénisme, d'une rive à l'autre de la Méditerranée, Mélanges offerts à André Laronde*, Paris 2012, p. 527-539.

²⁶ I. KAJANTO, *The Latin Cognomina*, réimpr. Rome 1982, p. 226; H. SOLIN, O. SALOMIES, *Repertorium nominum gentilium et cognominum latinorum*, Hildesheim-Zürich-New York 1994, p. 291; B. LÖRINCZ *et al.*, *Onomasticon provinciarum Europaeae latinorum*, 1, 2^e édit., Vienne 2005, pp. 63-64.

²⁷ *ILGL*, 2, *IAed*, 488, 505, D 17.

l'époque républicaine par des tribuns militaires et des consuls, et sous l'empire par divers sénateurs²⁸. Quoi qu'il en soit, et sans qu'il ait atteint ce niveau social très élevé, le personnage de ce nom qui a vécu à Bourbon-Lancy disposait de moyens financiers assez importants pour qu'il puisse payer une stèle en marbre et qu'il la fasse graver. C'était aussi un homme cultivé, qui au moins respectait la culture grecque. Sans doute aussi aimait-il la peinture.

Quelle sorte de peintre était Diogène? L'opposition entre un «contexte domestique» et des «ex-voto», qui a été proposée, n'est pas pertinente, car elle ne couvre qu'une toute petite partie du spectre des possibilités²⁹. Qu'en est-il des scènes de batailles, de genre, des natures mortes, etc.? Une première distinction oppose deux catégories en quelque sorte techniques: peintre du bâtiment ou artiste peintre? Il faut toutefois rappeler ici qu'un artiste était un artisan pour les Romains, à l'exception de quelques très grands, en général tous morts depuis longtemps, comme le sculpteur Praxitèle ou le peintre Zeuxis et leurs semblables. Et une deuxième distinction, au sein des peintres, oppose ceux qui travaillaient sur un chevalet à ceux qui ornaient des murs.

Il eût été plaisant et utile de signaler pour Bourbon-Lancy des peintures murales – les seules qui ont subsisté –; hélas, nous n'en avons pas trouvé et la CAG n'en mentionne aucune. Il est vrai, également, que le peintre a pu travailler dans des agglomérations voisines, voire à Autun. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons rien lui attribuer, ni à lui ni à aucun de ses collègues si tant est qu'il en ait eu.

Une possibilité a été envisagée: le peintre en bâtiment aurait été appelé *colorator*. C'était le titre d'un livre que nous ne connaissons pas, le *Colorator*, qui a été perdu, et qui est mentionné par Aulu-Gelle³⁰; R. Marache, éditeur et traducteur de cet auteur, le cite et ne prend pas partie³¹. Si l'on consulte le *Thesaurus linguae latinae*, aucun texte ne vient éclairer le lecteur³². En revanche, sur les huit inscriptions qui mentionnent ce titre³³, l'une d'elles permet de l'appliquer à un teinturier; elle mentionne un [*color*]ator *in tunica muliebris*³⁴. Il vaut donc mieux renoncer à faire du *colorator* un peintre de tableaux ou de parois.

Reste donc *pictor*, mieux connu grâce au même *Thesaurus linguae latinae* et à un solide dossier épigraphique.

Les textes sont assez nombreux³⁵, mais pas toujours aussi explicites qu'il serait souhaitable. Le mot se retrouve dans la liste des inscriptions qui font connaître les *pictores* et elle montre que *Pictor* était aussi un nom propre, un *cognomen*³⁶.

²⁸ I. KAJANTO, *The Latin Cognomina*, repr. Rome 1982, p. 226.

²⁹ DELFERRIÈRE, EDME, L'épithète du *pictor* cit., p. 321.

³⁰ Aulu-Gelle, VI, 9, 4.

³¹ Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, Marache R. édit., II, 2002 (Paris), p. 203.

³² *Thll* (Leipzig), III, 3, 1908, col. 1723.

³³ *CIL*, VI, 3953; *CIL*, VI, 6217 et p. 3851; *CIL*, VI, 6250 et p. 3419; *CIL*, VI, 6251; *CIL*, X, 5352 = *AE*, 2009, 185; *AE*, 1945, 52 = 1976, 210; *AE*, 2009, 202; texte cité n. suiv.

³⁴ *ZPE*, 34, 167 (*Aezani*, province d'Asie).

³⁵ *Thll* (Leipzig), X, 1, 1982, col. 2078-2081.

³⁶ KAJANTO, *The Latin Cognomina* cit., p. 321.

D'après les écrivains, il apparaît que quelques peintres ont atteint la célébrité, Zeuxis³⁷, déjà nommé, Apelle et Protogenes³⁸ (mais pas Diogenes!). Les meilleurs d'entre eux étaient tout autant estimés que quelques grands artistes, poètes, sculpteurs et autres³⁹. Ils produisaient des tableaux, *tabulae pictae*⁴⁰, représentant des sujets de toutes sortes⁴¹, entre autres des *xenia*, bien connus également par des mosaïques⁴² (on donnait ce nom à des représentations de reliefs de repas qui constituaient un message de bienvenue pour les invités). Enfin, le mot *pictor* a été employé dans des métaphores pour désigner notamment un écrivain qui savait peindre les âmes et leurs tourments, par exemple⁴³.

L'épigraphie, pour une fois, est au moins aussi prolixue que les textes. L'analyse repose sur trente-neuf inscriptions.

Les mentions de *pictores* dans l'épigraphie (compte non tenu du *cognomen* Pictor et des textes tardifs).

1/ Rome <i>CIL</i> , VI, 4008; 4009; 6182 et p. 3419 et 3851; 7614 et p. 3432; 9102 = <i>AE</i> , 2001, 197; 9786; 9788; 9789; 9790; 9792 et p. 3470 et 3895 (<i>ars pictoria</i>); 9793 et p. 3895; 9794; 33399; 33427; 35917 = <i>AE</i> , 1991, 121; 37814; 37815; <i>ICUR</i> , 5, 13735, h; <i>AE</i> , 1936, 24; 1981, 110; <i>NSA</i> , 1916, 101, 56; Inédit (Clauss-Slaby: Pittori 00002)	3/ Provinces 3a/ Afrique Proconsulaire Thugga: <i>CIL</i> , VIII, 26674 = <i>ILTun</i> , 1449 (<i>ars pictoria</i> ?) Sidi Bou Ali: <i>AE</i> , 1961, 202, d 3b/ Bretagne Lieu inconnu: <i>AE</i> , 1991, 1167 (<i>res pictoriae</i>) 3c/ Germanie Xanten: <i>AE</i> , 1977, 569 3d/ Lyonnaise Bourbon-Lancy: <i>ILGL</i> , 2, <i>IAed</i> , 505 3e/ Aquitaine Burdigala: <i>ILA</i> , <i>Bordeaux</i> , 77 3f/ Espagne Citérieure Clunia: <i>HEp</i> , 1990, 182, h Tarraco: <i>RIT</i> , 39 = <i>AE</i> , 2017, 847 3g/ Dacie Apulum: <i>CIL</i> , III, 1005 3h/ Asie Mylasa: <i>CIL</i> , III, 2328, 60 Aezani: <i>ZPE</i> , 34, 167
2/ Italie 2a/ Regio I Antium: <i>CIL</i> , X, 6638 = <i>AE</i> , 2014, 304 Puteoli: <i>CIL</i> , X, 1950 Surrentum: <i>CIL</i> , X, 702 2b/ Regio IV Alba Fucens: <i>CIL</i> , IX, 4013 et p. 1916 2c/ Regio VI Trebis: <i>CIL</i> , XI, 5009 2d/ Regio X Brescia: <i>InscrIt</i> , X, 5, 299	

³⁷ Cicéron, *De inventione*, II, 1.

³⁸ Varron, *De lingua latina*, VI, 12.

³⁹ *Tbll*, X, 1, 1982, col. 2080.

⁴⁰ Aurelius Victor, XIV, 10, 6.

⁴¹ Quintilien, *Inst*, X, 7, 9.

⁴² Vitruve, III, *Praef.*, 2.6, 7, 4.

⁴³ *Tbll*, X, 1, 1982, col. 2080.

Bilan: statuts juridiques

Porteurs de gentilices	16	6 sont des affranchis
Affranchis	6	autre les 6 porteurs de gentilices
Esclave	1	
Sans précision	7	

Bilan: attachement culturel

Noms grecs	18
<i>Cognomina</i>	13

Il apparaît que des distinctions géographiques doivent être envisagées. Ainsi, les affranchis et les noms grecs étaient particulièrement bien représentés à Rome (respectivement 10 et 14); on voit aussi que l'esclavage était à la fois présent et peu représenté; et que les noms grecs, qui laissent planer le soupçon du statut servile, étaient majoritaires. Au total, les *pictores* appartenaient à un milieu assez aisé et assez romanisé pour que ses membres fassent graver des épitaphes en latin, mais qu'ils ne se recrutent pas dans les niveaux supérieurs de la société; ils appartenaient seulement à la partie supérieure des couches populaires, tant du point de vue économique que culturel. La mention du mot *ars*, deux fois présente⁴⁴, ne doit pas inciter à commettre un faux-sens: on ne peut le traduire simplement par «art», ni par «technique»; il recouvrait un mélange de ces deux notions.

Il y a mieux. Plusieurs inscriptions montrent que quelques *pictores* au moins s'étaient spécialisés dans un domaine précis (nous n'en avons pas trouvé dans le domaine des ex-voto, ni dans les représentations domestiques). Se sont ainsi manifestés un *parietarius* (spécialiste de peinture murale)⁴⁵, un *imaginarius* (qui peint des bustes)⁴⁶, un *pictor et aedituus* (peintre et gardien du temple)⁴⁷, un *quadrigarius* (qui reproduit des quadriges)⁴⁸, un *scaenarius* (qui travaille pour le théâtre)⁴⁹ et un *coronarius* (qui reproduit des couronnes)⁵⁰. Enfin, des *pictores* ont travaillé aux côtés de *tectores* (badigeonneurs, stucateurs)⁵¹ pour la restauration d'une exèdre⁵².

⁴⁴ CIL, VI, 9792 et p. 3470 et 3895 (*ars pictoria*); CIL, VIII, 26674 = *ILLun*, 1449 (*ars pictoria?*). Voir aussi *AE*, 1991, 1167 (*res pictoriae*).

⁴⁵ CIL, III, 2328.

⁴⁶ *ZPE*, 34, 167.

⁴⁷ CIL, VI, 9102 = *AE*, 2001, 197.

⁴⁸ CIL, VI, 9793.

⁴⁹ CIL, VI, 9794.

⁵⁰ *AE*, 1936, 24.

⁵¹ Varron, *RR*, II, 3, 9; Cicéron, *Pro Plancio*, LXII.

⁵² *RIT*, 39 = *AE*, 2017, 847.

Conclusion

Ces informations permettent de mieux connaître le personnage de Diogenes-Diogenès et aussi le milieu dans lequel il a évolué. L'épithaphe date de la première partie du II^e siècle et elle est placée sous la protection des dieux Mânes, ancêtres du défunt, qui devaient assurer la protection du tombeau. Il appartenait au milieu des peintres, producteurs d'œuvres d'art qui n'étaient alors considérées que comme le fruit d'un mélange de beauté et de technicité. Ces personnages se plaçaient au niveau supérieur des humbles, du point de vue de la fortune aussi bien que de la romanité. Diogène, toutefois, était un artiste, au sens moderne du mot.